

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 06 FEV. 2018
portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection
des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

NOR : JUSC1802904A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 811-40 et R. 812-21 ;

Vu la proposition de la procureure générale près la cour d'appel de Paris, en date du 25 janvier 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

de Paris, Basse-Terre, Fort-de-France, Cayenne et Saint-Denis-de-la-Réunion

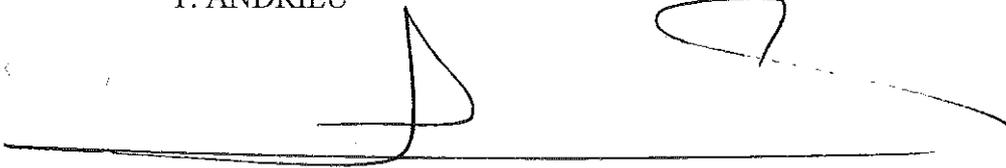
M. Alain GALLAIRE, substitut de la procureure générale près la cour d'appel de Paris, titulaire, en remplacement de M. Marc BRISSET-FOUCAULT.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 06 FEV. 2010

Le directeur des affaires civiles et du sceau,
T. ANDRIEU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line extending to the right, ending in a small loop.